

Département de la Dordogne
DOSSIER D'INVENTAIRE
PETIT PATRIMOINE RURAL BÂTI DU PÉRIGORD

CONSEIL GÉNÉRAL
Conseil d'Architecture d'Urbanisme
et d'Environnement de la Dordogne
(C.A.U.E. 24).

LA PIERRE ANGULAIRE
Génération mouvement
Fédération de la Dordogne
(Association loi de 1901)



Arrondissement : Périgueux
Canton : Saint-Astier
Commune : Saint-Astier
Lieu-dit : Fontaneau
Édifice : Fontaine-lavoir
DOSSIER n°

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

Carte IGN : extraite de Géo Portail

Longitude (référée au méridien international) :

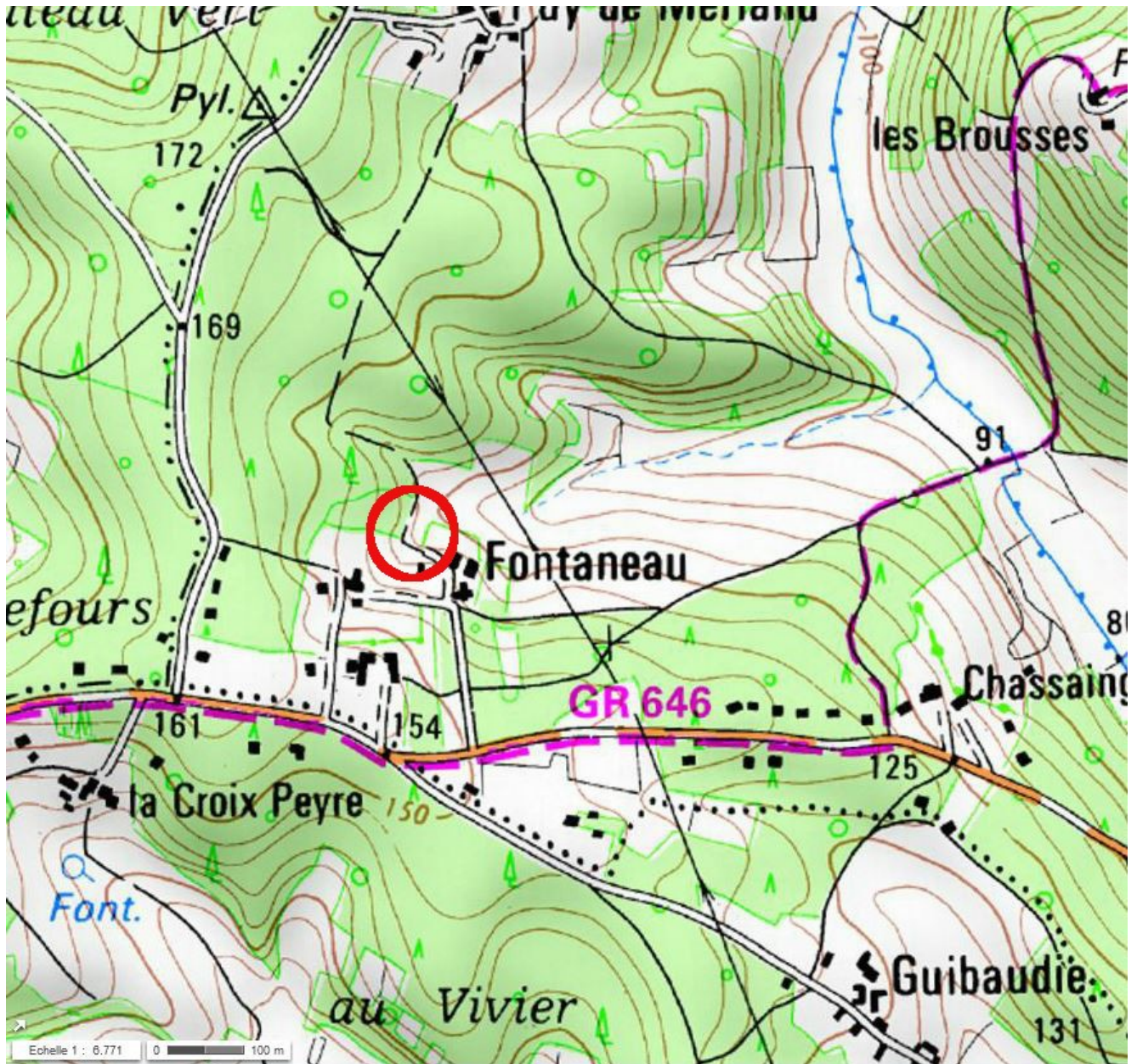
0,476839°

Latitude Nord :

45,139,312°

Altitude :

134 m



LOCALISATION CADASTRALE

Cadastre extrait de www.cadastre.gouv, à jour en CDIF le 01/04/2016, sur le site 08/04/2016

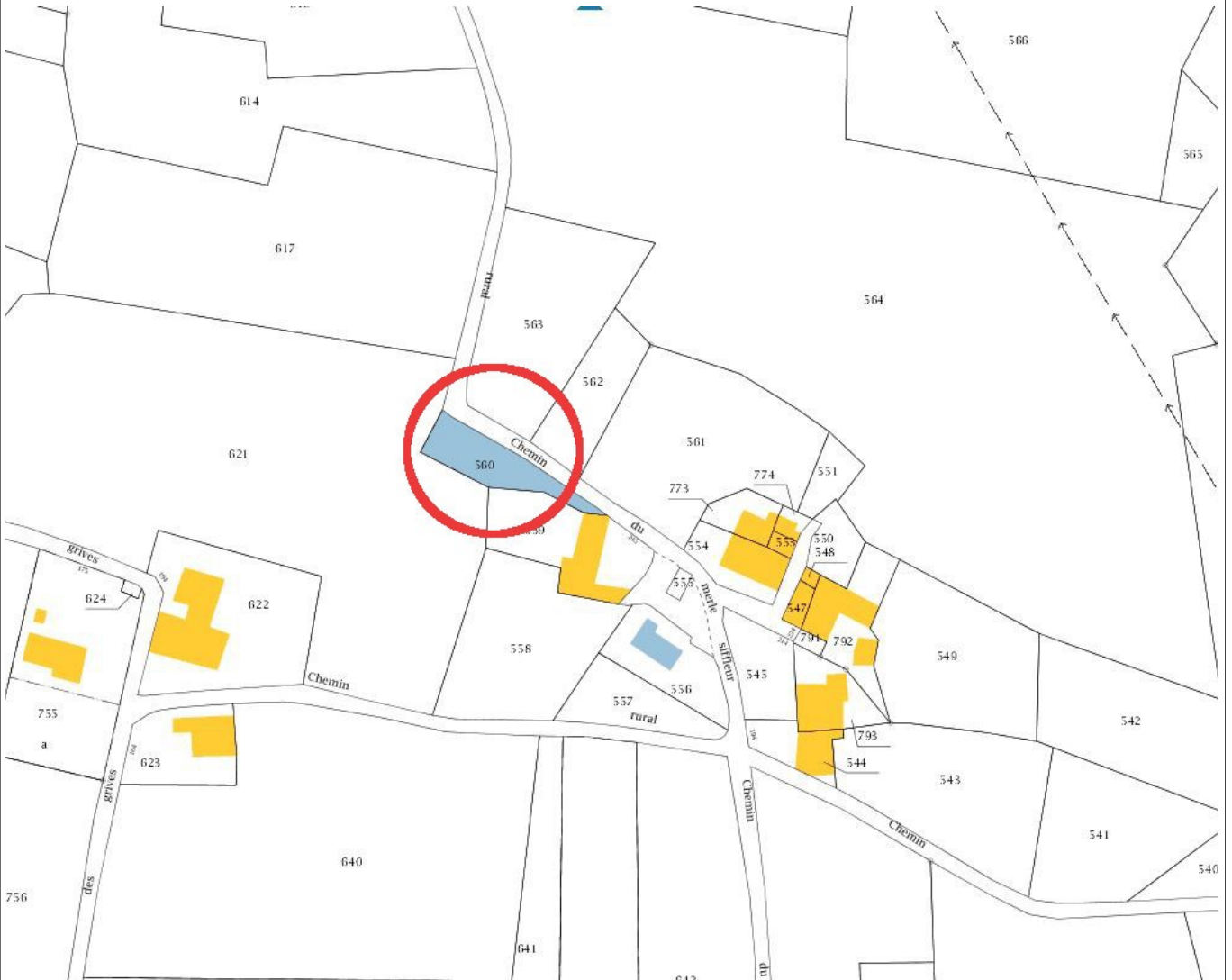
Échelle d'origine : 1/2000

Section : AZ

Feuille n° AZ 01

Parcelle n° 560 - Superficie : 334 m² Nature : lavoir

Propriétaire : la commune



LOCALISATION CADASTRALE ANCIENNE

Cadastre en date de : 1808
Échelle d'origine : 1,2500
Section : E dite de Leybardie
Feuille n° E2
Parcelle n° Dp/1738

Superficie :

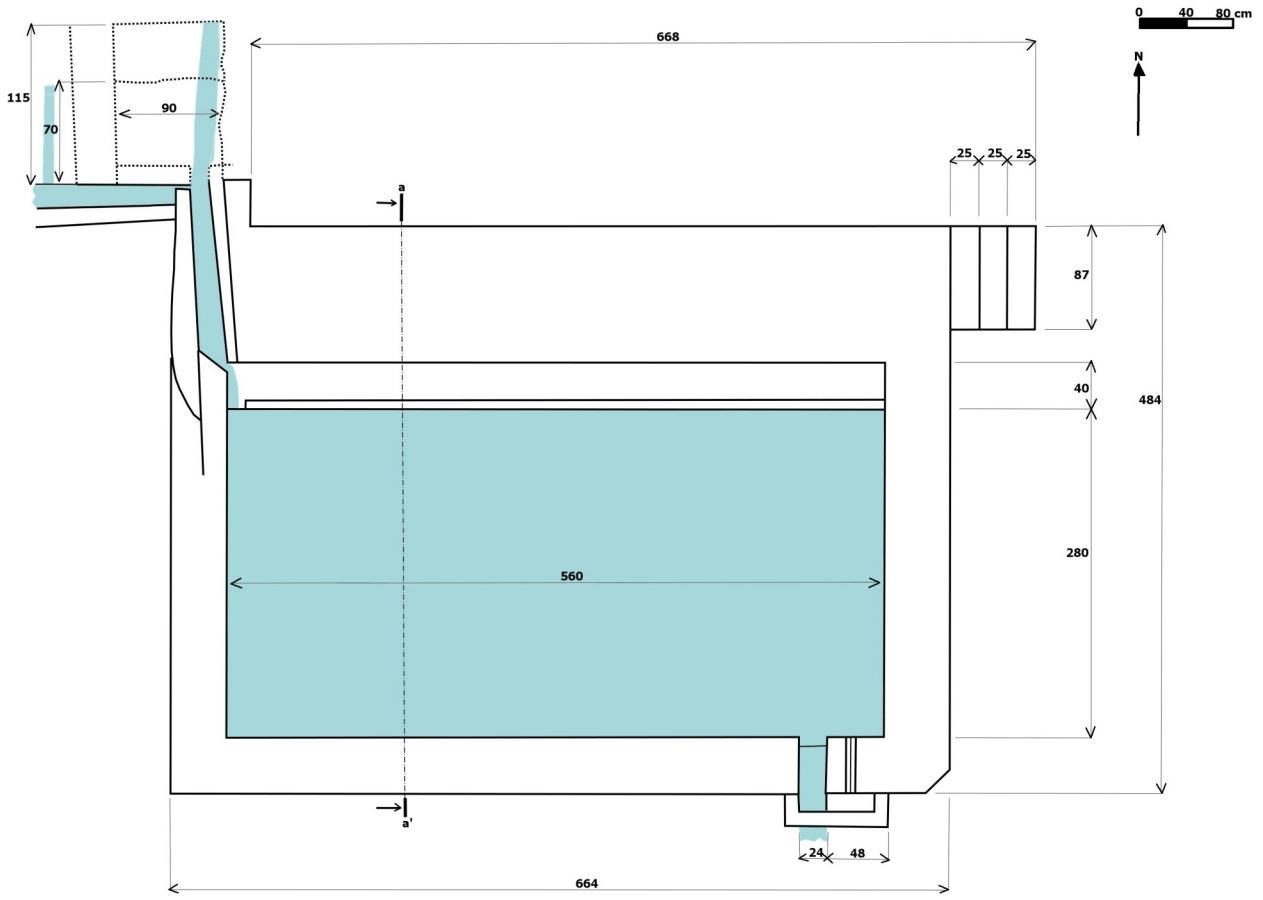
Nature :

Propriétaire :

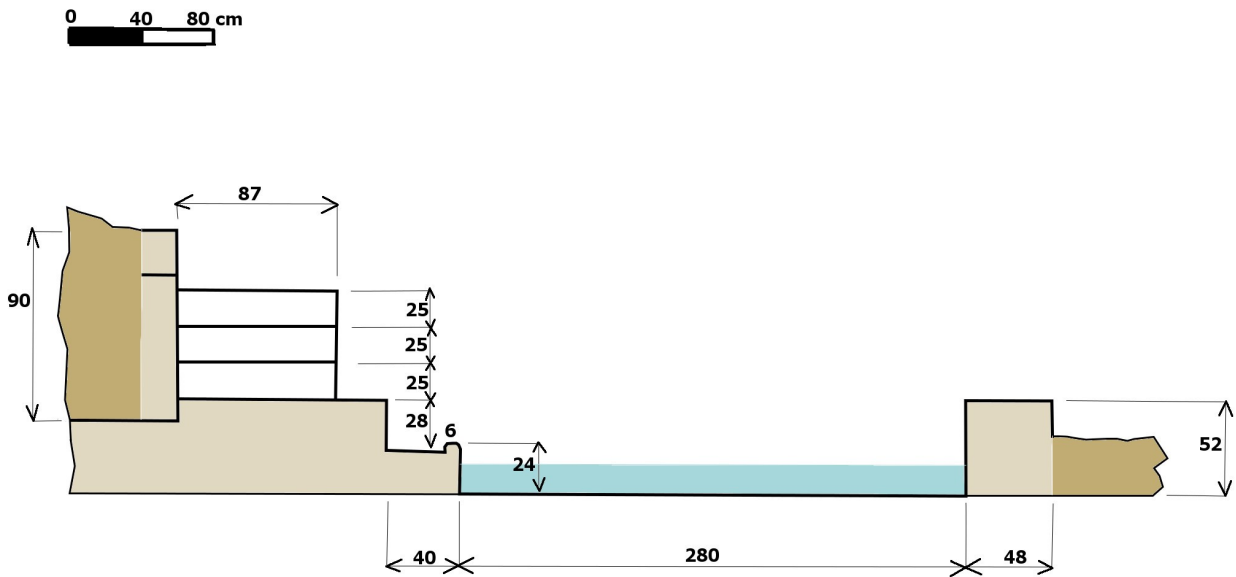


DESCRIPTIF GRAPHIQUE

Vue de dessus



Coupe aa'



DESCRIPTIF ECRIT

Cet ensemble fontaine/lavoir est situé à la sortie du village de Fontaneau, en bordure du chemin rural menant à Puy-de-Merland (chemin de randonnée très fréquenté).

On accède au lavoir par 3 marches en pierre accotées au mur de soutènement du talus.

La fontaine est creusée dans le talus et sa façade a été grossièrement bâtie en moellons tout venant. A l'intérieur les murs sont constitués par le rocher sauf sur le côté gauche (ouest) qui est bâti en pierres plates. Le toit est constitué par une grosse pierre plate. L'eau provient du rocher, sur la droite, à peu près à mi-hauteur et sort de la fontaine par une rigole dont les bords sont en béton de même que le seuil de la fontaine. A l'extérieur, à l'ouest, une autre source sort du talus et son eau vient rejoindre les eaux de la première pour alimenter le lavoir tout proche.

Le lavoir est de base rectangulaire, les côtés les plus long étant parallèles au mur. Ses dimensions intérieures sont de 5,60 m sur 2,80 m.

Il est en béton et possède de larges rebords. La partie entre le lavoir et le mur est également bétonnée. L'angle est du lavoir, opposé à l'escalier, est coupé. Juste à côté se trouve le déversoir fermé par une plaque en fonte amovible. A côté du déversoir une rigole aux bords évasés, large de 20 cm et profonde de 6, a été ménagée, sans doute en cas de très fortes pluies pour éviter que l'eau n'inonde le chemin. L'eau sortant du lavoir va rejoindre une mare située à environ 4-5 mètres.

DESCRIPTIF PHOTOGRAPHIQUE



Photo aérienne (Géo portail)



HISTORIQUE ET SOURCES DOCUMENTAIRES

Nous ignorons la date de construction de cet ensemble. La fontaine semble beaucoup plus ancienne bien qu'elle ne soit pas indiquée sur le cadastre de 1808. Le lavoir pourrait dater du début du XIX^e siècle. Il a subi des réparations en 1934 (voir portefeuille documentaire), sans qu'on en connaisse la nature.

D'après le voisin, qui a connu le site tout enfant, c'était une fontaine qui avait toujours beaucoup d'eau même par temps de sécheresse ; il a connu le lavoir plein d'eau, et la mare débordant sur le chemin. Actuellement les sources ont un débit assez faible malgré la quantité de pluie tombée en ce printemps : lors de notre dernier passage, le lendemain du jour où le lavoir a été vidé et nettoyé ainsi que ses abords, un mince filet d'eau tombait dans le lavoir dont la plus grande partie était à sec.

Sources orales :

- Le voisin immédiat du lavoir

Sources écrites :

- AD24, plan du cadastre napoléonien
- AD24, 12 O 450

**DEVENIR DE L'ÉDIFICE
OBSERVATIONS ET SUGGESTIONS DU RÉDACTEUR**

L'ensemble est en bon état, mais la végétation envahit très vite ses abords.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS**Noms et prénoms des rédacteurs**

Catherine Schunck(antenne de Périgueux)

Dossier achevé le : 12 juin 2016

PORTEFEUILLE DOCUMENTAIRE

Subscriptions volontaires

Nous, soussignés désignés dans le présent état déclarons souscrire en vue des travaux de réparations du chemin public de "Tontancan" les sommes et les journées de travail qui figurent ci-dessous en regard du nom de chaque souscripteur.

Nom et prénoms des souscripteurs	Domicile	Nombre de journées et matériaux		Subscriptions en argent		Subscriptions en nature		Engagements
				en chiffres	en lettres	évaluation en argent en chiffres en lettres		
Legrand	Tontancan	3 j. B ^{is}	3 j. H ^{is}	"	"	150.0	cent cinquante fr.	Legrand
Marquet	"	6 m. 3. sabl.	2 j. H ^{is}	"	"	90.0	quatre vingt dix fr.	Marquet
Leprat	"	1 j. B ^{is}	5 j. H ^{is}	"	"	110.0	cent dix fr.	Leprat
Boennet	"	"	6 j. H ^{is}	"	"	90.0	quatre vingt dix fr.	Boennet
Sarnot	Ang. Meulan	"	2 j. H ^{is}	"	"	30.0	trinte fr.	Sarnot
Saline	"	"	2 j. H ^{is}	"	"	30.0	trinte fr.	Saline
Leprat	"	"	2 j. H ^{is}	"	"	30.0	trinte fr.	Leprat
Lachaize	"	"	2 j. H ^{is}	"	"	30.0	trinte fr.	Lachaize
Rousseau	Embardie c ^{te} de St. Léon. P. 24	1 j. B ^{is}	2 j. H ^{is}	"	"	65.0	soixante cinq fr.	Rousseau
Antoine	"	"	1 j. H ^{is}	"	"	15.0	quinze fr.	Antoine
Lacombe	Croix-François c ^{te} de St. Léon. P. 24	4 m. 3. sabl.	1 j. H ^{is}	"	"	55.0	cinquante cinq fr.	Lacombe
Legrand	Chassaigne c ^{te} de St. Léon. P. 24	1 j. B ^{is}	1 j. H ^{is}	"	"	30.0	trinte fr.	Legrand
Total		6 j. B^{is}	19 j. H^{is}	"	"	745.0		

Arrêté par M. le Maire soussigné, en présence des soussignés volontaires dans le présent état, le 12 DEC. 1934, la somme de sept cent quarante cinq francs en nature.

Le Maire, Le 19 août 1934

Le Chef de District délégué

